



FGTE  
CHEMINOTS  
TRACT UNITAIRE

Paris, le 15 mai 2019

## AGIR POUR NE PAS SUBIR !

Le pacte ferroviaire voté en 2018 a été combattu par les cheminots. Pourquoi ? Car la réforme était mauvaise, tout simplement. Mauvaise pour les usagers, mauvaise pour le service public ferroviaire, mauvaise pour les cheminots.

Quelles étaient les dispositions majeures de ce pacte ?

- Fin du recrutement au statut
- Passage en sociétés anonymes
- Promesse d'une reprise de la dette
- Restructuration du groupe et filialisation des activités
- Ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageur national.

Ces mesures impactent directement les cheminots, dans leur quotidien et leurs métiers. Elles fragilisent l'outil ferroviaire public.

### Dix mois après, où en est-on du pacte ferroviaire ?

- Mise en œuvre de la Loi : Le gouvernement n'a toujours pas pris l'ensemble des mesures prévues par cette loi. Des ordonnances et des décrets doivent être promulgués. Or, les promesses de concertation avec les représentants des cheminots ne sont pas tenues. Il n'y a donc pas de visibilité sur ce qui attend la SNCF et les cheminots. Les engagements financiers du Ministère ne sont pas respectés et des lignes ferment par manque de moyens pour les régénérer. La possibilité de confier la gestion de l'infrastructure à un opérateur privé, introduite dans la LOM, en rajoute sur le risque de désintégration du système ferroviaire. Il y a urgence à apporter des garanties pour la pérennité de l'entreprise publique, du mode ferroviaire et du service public !
- Branche ferroviaire : Les négociations à mener sont nombreuses et extrêmement structurantes pour l'avenir du système. La branche doit être le lieu de création de règles sociales de haut niveau qui garantissent qu'il n'y aura pas de dumping social. Le patronat refuse pour l'instant cet objectif, il veut des règles minimales de protection des cheminots et bloque les négociations. Il faut que cela cesse !
- Nouveau Pacte Social : la loi prévoit la fin du recrutement au statut et la négociation d'un « Nouveau Pacte Social ». Dans l'entreprise, les discussions sont au point mort. Le président Pepy a annoncé son départ, publiant son bilan par voie de presse et par communication aux agents. Les activités font de la surenchère pour imposer leur autonomie, menaçant la dislocation du groupe. Il est urgent que la direction assume ses responsabilités vis-à-vis des cheminots et s'engage dans la négociation du Nouveau Pacte social avec un mandat qui permette de créer des droits nouveaux pour tous les salariés, statutaires et contractuels.

## A la SNCF, que se passe-t-il ?

Plus aucune vision commune des activités n'est proposée. Chaque EPIC, chaque activité, pense son avenir sans avoir de logique partagée.

Les conséquences ?

1. Des réorganisations permanentes subies par les cheminots. La lisibilité disparaît et chaque nouveau projet d'organisation amène sans exception à des suppressions de postes. Les réponses apportées aux cheminots qui y sont confrontés consistent avant tout à proposer une sortie de l'entreprise
2. Des métiers mis à mal. Les mauvaises nouvelles s'enchaînent et n'épargnent personne. Pour Mobilité, c'est la digitalisation, la fermeture des guichets et la poursuite de la casse du FRET. Côté Réseau, la sous-traitance s'amplifie au mépris de la sauvegarde de nos savoir-faire et de toute rationalité économique, la saison 2 de Nouvel'R se déploie, en touchant directement les établissements. Enfin, pour l'EPIC de tête, c'est une marche forcée vers l'externalisation des métiers.
3. Des parcours professionnels en berne. En effet, s'il est toujours possible, en théorie, d'avoir des parcours au sein du Groupe Public Ferroviaire la réalité est différente. Quand ce ne sont pas les postes qui sont supprimés, ce sont des blocages de mobilités qui sont imposés. Les emplois deviennent tellement rares que les services refusent de libérer les cheminots qui souhaitent évoluer.
4. Une situation sociale alarmante. Ce sont les cheminots qui l'expriment dans les enquêtes internes. Le malaise est grand et profond. Les cheminots sont fiers de leur travail mais sont défiants vis-à-vis de l'entreprise. Le corps social est heurté et les protections disparaissent. L'inquiétude est là, palpable, et aucune solution crédible n'est apportée. Le mépris est pour l'instant la seule réponse de la Direction.
5. Des augmentations salariales bloquées depuis 4 ans. Aucune hausse générale n'a été accordée et le pouvoir d'achat des salariés est en berne. Pour nos organisations syndicales, une année supplémentaire sans évolution salariale serait inacceptable.

## Ne cédon pas. Pour construire notre avenir, il faut agir.

Les négociations en cours dans l'entreprise et dans la branche doivent aboutir pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Pour les fédérations CGT – UNSA ferroviaire – SUD-Rail – CFDT Cheminots, il est impératif qu'elles apportent du positif au corps social.

La situation n'est pas inéluctable.

Selon une étude interne de la Direction, 90 % des cheminots auraient participé à au moins une séquence du mouvement de grève de 2018. C'est le sens d'un rejet profond, d'inquiétudes, de critiques et d'exigences réelles. C'est également une perspective de gagner d'autres choix si ces cheminots décident d'agir tous ensemble.

C'est le sens de l'appel unitaire à une manifestation nationale le 4 juin à Paris qui doit permettre à chaque cheminot d'exprimer son ras-le-bol des situations qu'il vit au quotidien et son exigence que les solutions proposées par les organisations syndicales obtiennent des réponses favorables.

Alors que les élus locaux tirent la sonnette d'alarme sur les services publics dans leurs territoires, que les industriels s'inquiètent de l'avenir de la filière de production de matériel ferroviaire, et que les exigences sociales et environnementales font la une des débats publics, nous devons redoubler de détermination à ne pas laisser détruire nos métiers, notre entreprise, nos conditions de travail et le service que nous rendons à la population.

**Le 4 juin 2019, un rassemblement massif des cheminots doit permettre de peser sur les négociations à venir et montrer notre unité et notre solidarité.**

**Le 4 juin 2019, ENSEMBLE, agissons pour défendre les droits des cheminots et construire l'avenir.**